

SERVICE: *

Visa du Service:

Visa de M. la Directrice générale f.f.:

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 02 SEPTEMBRE 2019

SEANCE PUBLIQUE

- .- LOGEMENT - Prime au ravalement de façades d'immeubles d'habitation à haute valeur patrimoniale - Règlement - Adoption - Avis de la Section "Développement territorial (Urbanisme, Logement et Patrimoine privé).

LE CONSEIL,

Vu son adoption, en sa séance du 24 juin 2019, de la déclaration de politique du logement déterminant les objectifs et principes des actions à mener en vue de mettre en œuvre le droit à un logement décent, et en particulier : « *la préservation du patrimoine remarquable de Verviers par (1) l'amplification de la prime à la rénovation de façades d'immeubles d'habitation remis en conformité et (2) l'adoption d'un règlement/ prime à l'embellissement de façades à haute valeur patrimoniale* » ;

Vu les résultats obtenus par la prime « valorisation des façades d'immeubles d'habitation remis en conformité », en terme de revalorisation du décor urbain ;

Vu que quantités de biens de caractère échappent à cette disposition (faute d'être éligibles aux critères y prescrits) ;

Vu la volonté d'en élargir le spectre (pour amplifier ses effets-retour, en termes d'attractivité résidentielle, touristique et commerciale de la Ville), en ciblant des immeubles d'habitation à haute valeur patrimoniale tels que repris à l' « Inventaire du Patrimoine Verviétois », établi par l'ex-IPW (aujourd'hui intégré à l'AWAP ») ;

Vu la volonté d'atteindre un seuil de visibilité significatif en circonscrivant son champ d'application à un (des) périmètre(s) arrêtés par le Collège communal ;

Vu l'article L1122-30 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu le rapport du Service « Logement » du 27 août 2019 ;

Vu l'avis favorable de la Section « Développement territorial » (Urbanisme-Logement-Patrimoine privé), en sa séance du 28 août 2019 ;

Par * voix contre * et * abstentions,

ADOPTE :

le règlement communal relatif à l'octroi d'une prime au ravalement des façades d'immeubles d'habitation à haute valeur patrimoniale.